

ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

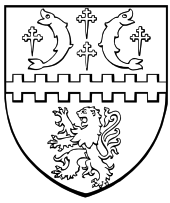
La séance du conseil communal se déroulera sous le régime Covid check.

Les membres du conseil communal se réuniront le **31 janvier 2022** en la salle des séances à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance publique (15.00 heures)

1. Communications du collège des bourgmestre et échevins.
 2. Administration générale
 - 2.1. Titres de recettes – décision.
 - 2.2. Démission d'un membre de la Commission des Finances, du Budget et des Règlements – information.
 3. Enseignement : Convention avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse relative au fonctionnement d'une classe du Centre de Logopédie – décision.
 4. Cimetières : Vente de concessions de sépultures et de columbariums aux cimetières durant le 2^e semestre 2021 – décision.
 5. Personnel
 - 5.1. Création d'un poste de fonctionnaire communal (m/f) pour les besoins du service de l'Office des citoyens – décision.
 - 5.2. Changement d'un poste d'employé communal (m/f) du groupe d'indemnité C1, sous-groupe scientifique et technique, en un poste d'employé communal (m/f) du groupe d'indemnité B1 pour les besoins de la cellule de sécurité – décision.
 - 5.3. Modification des modalités de rémunération d'un poste de salarié (ancien employé privé) du service du secrétariat général, équipe des huissiers – décision.
 6. Propriétés
 - 6.1. Compromis concernant l'échange gratuit de terrains sis à Pétange, lieu-dit « Rue Belair », avec M. Marc Kneip et Mme Marina Hornick – décision.
 - 6.2. Acte concernant l'échange de terrains sis à Pétange, lieu-dit « Rue Jacques Chauvin », avec M. Raymond Masutti – décision.
 - 6.3. Acte concernant l'acquisition gratuite d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit « Rue d'Athus », de la part de la société Toiture Immobilière Corvina SARL – décision.
 - 6.4. Acte concernant l'acquisition gratuite d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit « Rue des Jardins », de la part de Mme Dawn Buxton – décision.
 - 6.5. Acte concernant l'acquisition gratuite de terrains sis à Pétange, lieu-dit « Rue de la Résistance », de la part de M. Francis Err – décision.
 - 6.6. Convention d'occupation relative à une parcelle cadastrale sise à Pétange, lieu-dit « Rue Edward Steichen », avec l'État du Grand-Duché du Luxembourg - décision.
 - 6.7. Acte concernant l'échange de terrains sis à Pétange, lieu-dit « Rue Batty Weber », avec l'État du Grand-Duché du Luxembourg – décision.
 7. Canalisations : Règlement communal relatif à l'assainissement des eaux : fixation du montant des amendes – décision.
 8. Urbanisation
 - 8.1. Droit de préemption relatif à une parcelle cadastrale située à Lamadelaine, lieu-dit « Avenue de la Gare » – décision.
 - 8.2. Droit de préemption relatif à une parcelle cadastrale située à Pétange, lieu-dit « Rue Prinzenberg » – décision.
 - 8.3. Droit de préemption relatif à une parcelle cadastrale située à Rodange, lieu-dit « Rue de la Lasauvage » – décision.
 - 8.4. Droit de préemption relatif à une parcelle cadastrale située à Rodange, lieu-dit « Rue du Clopp » – décision.
-



-
- 8.5. Projet d'aménagement particulier « Nouveau Quartier » concernant des fonds sis à Pétange, au lieu-dit « An Eigent » (nouvelle Maison Relais), pour le compte de l'Administration communale de Pétange - décision.
 9. Transports et communications : Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Pétange, rues Mathias Adam et Batty Weber – décision.

Séance à huis clos

10. Personnel
 - 10.1. Nomination d'un fonctionnaire (m/f) du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du département technique – décision.
 - 10.2. Nomination d'un fonctionnaire (m/f) du groupe de traitement B1, sous-groupe technique, pour les besoins du service eau et canalisation – décision.
 - 10.3. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal – décision.
 - 10.4. Mécanisme temporaire de changement de groupe : Promotion d'une fonctionnaire au groupe de traitement B1, sous-groupe administratif – décision.
 - 10.5. Classement d'un salarié (ancien employé privé) du service du secrétariat général, équipe des huissiers.

Ainsi arrêté à Pétange, le 21 janvier 2022
Pour le collège des bourgmestre et échevins:

Le secrétaire,

Le président,